

N°DEC-2024-24

DÉCISION DU MAIRE
PORTANT MODIFICATION DES RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
DANS LA RUE DE L'ESPÉRANCE

Le Maire de BONNEUIL-SUR-MARNE,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU l'arrêté ministériel du 30 mars 2021, portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de maîtrise d'œuvre ;

VU la délibération n°2021-01-04 du Conseil Municipal du 24 janvier 2021 modifiée, accordant pour la durée du mandat, délégation au Maire et autorisant l'application des dispositions des articles L.2122-17 à L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

VU la proposition de l'entreprise ORANGE UCI IDF, sise 63 avenue Kellermann 95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de poursuivre l'engagement de la Ville d'enfouir les réseaux de télécommunications ;

D É C I D E

Article 1^{er} : Il est décidé de confier à un prestataire privé la modification des réseaux de télécommunications, par le biais de l'enfouissement de ceux-ci, dans la rue de l'Espérance.

Article 2 : Il est retenu, pour ce faire, l'entreprise ORANGE UCI IDF, pour un montant de 4 765 €.

Article 3 : Le présent marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la signature de la convention d'effacement n°CNV-BJR-PG11-24-158492.

Monsieur le Maire, ou son représentant, est autorisé à signer la convention susvisée, à passer pour ce faire, ainsi que toutes les pièces pouvant s'y rapporter.

Article 4 : La dépense correspondante sera imputée sur les crédits du budget de l'exercice en cours.

Article 5 : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Fait à BONNEUIL-SUR-MARNE, le 13 février 2024.



Le Maire Pour le Maire par délégation,
la 1^{ère} Adjointe au Maire
Virginie DOUET-
Denis ÖZTORUN

Certifiée exécutoire par le Maire,
Compte tenu de sa transmission en Préfecture le 15 FEV. 2024
Et de sa publication le 15 FEV. 2024

Pour le Maire et par délégation :
La Directrice Générale des Services
Nathalie BOURGEOIS
